

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

DU SIEDMTO

Séance du 12 avril 2023

Délibération n°007D2023

Objet : Budget Primitif 2023 du Budget Principal - Nomenclature M57

Secrétaire de séance : LEFEVRE Jean-Christophe

Nombre membres :			
<i>En exercice : 115</i>	<i>Présents : 81</i>	<i>Votants : 85</i>	<i>Absents/Excusés : 34</i>
Date convocation : 05/04/2023		Date de l'affichage : 05/04/2023	

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois d'avril, à 19 heures, le Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient s'est réuni à Vendevre-sur-Barse conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 sous la présidence de Patrick DYON, Président du Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient.

Etaient présents :

Mesdames AUBRY Raphaëlle, AUTREAU Sophie, BERTHELOT Delphine, BERTRAND Annick, CHEVALLIER Marielle, DAUNAY Maryse, DEFONTAINE Sophie, DESPRET Marie-Luce, GAURIER Isabelle, GOTTI Nadine, GRADOS Christiane, GUY Sophie, HANDEL Carole, HERKLET Christelle, LALLEMAND Sandrine, MARLIEN Audrey, MIGNOT-VEDRENNE Marie-Christine, MOISUC Marie-Josée, NICOLODI Julia, OCKOCKI Sophie, PASCAUD Aurore, SIMON Corinne, TOPIN Claudette, VALEYRE Denise, Messieurs AGRAPART Franck, ASSIER Roger, BABY Gérard, BELTRAMELLI Bruno, BERTHELIN Frédéric, BERTIN Jean-François, BEZINS Jean-Pierre, BOURGOIN Michel, CASTEX Jean-Marie, CHAMBON Hervé, CHAUCHEFOIN Daniel, COTIBY Philippe, DALLEMAGNE Philippe, DEMATONS Pascal, DESCHARMES Dominique, DEZOBRY Bruno, DOREZ Gérard, DREYFUS Jean-Christophe, DUBUISSON Dany, DYON Patrick, DZIUBANOWSKI Alain, GENET Patrick, GEOFFRIN Etienne, GOUVERNET Jean-Claude, HAMPE Jean-Claude, HANON Rémi, JACQUARD Gilles, JACQUINET Olivier, JEUNESSE Pascal, JOANOT Pascal, JUFFIN Arnaud, KLEIN Patrick, LEFEVRE Jean-Christophe, LEHMANN Philippe, LORPHELIN Claude, MARTIN Barnabé, MARTY Rémy, MICHAUT David, MICHEL Alain, MINISINI William, PARTOUT Didier, PERRET Bruno, PESENTI Daniel, PETIT Alain, PETIT Michel, PINET Jean-Louis, PRAET Stéphane, RATINET Laurent, ROBERT Ghislain, ROBLET Bernard, ROUAIX Michel, ROUSSELOT Robert, ROUSSETTE Kevin, TOURNEMEULLE Rémi, TRAIER Eric, VAN DE WALLE Jean-Pierre, VINCENT Thierry.

Etaient excusés / Avaient donné pouvoir :

Madame MEIRHAEGHE Sonia, Messieurs AUBRY Christophe (pouvoir à Monsieur LORPHELIN Claude), BOURIEZ Geoffrey (pouvoir à Madame GAURIER Isabelle), FRISON Pierre (pouvoir à Madame Aurore PASCAUD), LAURENT François, LOYER Gilles (pouvoir à Monsieur BEZINS Jean-Pierre), THIERRY Clément.

formant la majorité des membres en exercice.

SUITE DE LA DELIBERATION n°007D2023
(Page 2 sur 3)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu l'avis de la Commission des Finances et du Bureau en date du 29 Mars 2023,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 voté par nature,

Le rapporteur entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'approuver le budget primitif 2023 du Budget Principal comme suit :

	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023
Dépenses de fonctionnement	4 727 920,00 €	4 050 544,11 €	5 106 015,00 €
011 Charges à caractère général	1 429 000,00 €	1 258 045,94 €	1 482 700,00 €
60 Achats et variations de stocks	466 000,00 €	460 920,07 €	526 000,00 €
61 Services extérieurs	227 500,00 €	149 727,88 €	193 000,00 €
62 Autres services extérieurs	733 100,00 €	645 809,99 €	762 100,00 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	2 400,00 €	1 588,00 €	1 600,00 €
012 Charges de personnels	1 200 000,00 €	1 038 374,06 €	1 200 000,00 €
6215 Personnel affecté à la Recyclerie	8 100,00 €		
6218 Autres personnels extérieurs		- €	
633 Impôts, taxes et verst assimilés/rémunération	18 000,00 €	14 346,33 €	17 000,00 €
64 Charges de personnels	1 173 900,00 €	1 024 027,73 €	1 183 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1 439 100,00 €	1 399 553,88 €	1 505 937,00 €
66 Charges financières	24 400,00 €	24 350,07 €	22 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	5 000,00 €	- €	2 000,00 €
68 Dotation prévision semi budgétaire	1 000,00 €	805,00 €	2 000,00 €
Opérations d'ordre			
023 Virement à la section d'investissement	300 000,00 €	- €	607 185,00 €
023 Virement à la section d'investissement	300 000,00 €	- €	607 185,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	329 420,00 €	329 415,16 €	284 193,00 €
6761 Dif. sur réal. trans. en investissement		- €	
6811 Dotations aux amortissements	329 420,00 €	329 415,16 €	284 193,00 €
Recettes de fonctionnement	4 797 478,00 €	3 981 747,43 €	5 376 142,32 €
013 Atténuation de charges	14 300,00 €	49 996,32 €	22 000,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	5 622,00 €		
042 Reprise sur amortissement	5 622,00 €		
70 Produits de service	505 650,00 €	539 615,45 €	494 000,00 €
74 Dotations subventions participations	2 949 930,00 €	3 382 878,21 €	3 602 508,00 €
75 Autres produits de gestion courante	100,00 €	1,52 €	4 555,00 €
77 Produits exceptionnels	- €	3 634,17 €	- €
Opérations d'ordre			
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 321 876,00 €	- €	1 253 080,19 €


SUITE DE LA DELIBERATION n°007D2023
(Page 3 sur 3)

Dépenses d'investissement	1 838 839,00 €	156 539,84 €	2 235 210,00 €
016 Emprunt et dettes assimilés	108 000,00 €	107 831,89 €	109 710,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 622,00 €	5 621,76 €	
13 Subventions d'investissement			
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	1 720 217,00 €	43 086,19 €	2 120 500,00 €
27 Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
<i>Opérations d'ordre</i>			
001 Solde excédent section investissement reporté	- €	- €	- €
Recette d'investissement	1 838 839,00 €	473 878,19 €	2 235 210,04 €
13 Subventions d'investissement	397 729,00 €	16 967,00 €	317 729,00 €
016 Emprunt et dettes assimilés		- €	
024 Produit des cessions d'immobilisation	- €	- €	- €
<i>Opérations d'ordre</i>			
001 Solde excédent section investissement reporté	684 194,00 €	- €	1 001 533,04 €
021 Virement de la section fonctionnement	300 000,00 €	- €	607 185,00 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	127 496,00 €	127 496,03 €	24 570,00 €
40 Amortissement immobilisations	329 420,00 €	329 415,16 €	284 193,00 €

PRÉCISE que la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet :

- D'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne (25 rue du Lycée, 51 036 Châlons-en-Champagne Cedex ; tél. : 03.26.66.86.87 ; fax : 03.26.21.01.87 ; courriel : greffe.tachalons-en-champagne@juradm.fr ; site internet <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>) (R421-1 du code de justice administrative).
- Cette demande pourra être assortie le cas échéant d'un référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative)
- Ou d'un recours gracieux et/ou d'une demande préalable auprès des services du Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient. L'interlocuteur sera Monsieur Patrick DYON, Président du Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient, 36 rue des Varennes, 10 140 Vendeuvre-sur-Barse.

Le Président



Patrick DYON